

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 MAI 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
05/3/16
DOSSIER N°7423**

**DÉSAFFECTATION DE BÂTIMENTS - CITÉ SCOLAIRE
EUGENE JAMOT A AUBUSSON**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction du Patrimoine Immobilier et de la Construction*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : DÉSAFFECTATION DE BÂTIMENTS - CITÉ SCOLAIRE EUGENE
JAMOT A AUBUSSON**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la circulaire du 9 mai 1989 relative à la désaffectation des biens de l'enseignement ;
VU les avis favorables des trois Conseils d'Administration exploitants le site ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-05/3/16 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide de donner un avis favorable quant à la désaffectation d'un ensemble de bâtiments du site République de la cité scolaire Eugène Jamot et sis sur la parcelle cadastrée section AH n°137 sur la Commune d'Aubusson.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET